



Intitulé de la formation :	Les bases de la fiscalité pour les juristes
Date :	16 juin 2025
Organisme :	ifaure

Cycle :	juridique
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Collaborateur juridique Responsable service juridique Experts-comptables Notaires / Avocats
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Apporter les différentes notions fiscales de base aux juristes afin qu'ils puissent mener à bien leurs missions

Contenu de la formation :

La TVA

Principe et champ d'application

TVA collectée et TVA déductible

Formalités déclaratives et paiement

L'impôt sur le revenu

L'imposition des résultats de l'entreprise individuelle en BIC

Les produits imposables

Les charges déductibles Les frais généraux Les amortissements Les dépréciations et provisions

Les plus et moins-values Règles générales Cas particuliers

Exonération des PV des petites entreprises (CA < certains seuils)

Abattements des PV immobilières professionnelles LT

La détermination du résultat imposable

Points d'attention :

Les déficits de l'entreprise individuelle

Transmissions d'entreprises :

Transmission d'une EI ou d'une branche d'une valeur < 1M€

Apport en société d'une EI

Transmission à titre gratuit d'une EI

Cession d'entreprise lors du départ à la retraite

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Les revenus relevant de la fiscalité des ménages

Traitements et salaires

Revenus fonciers

RCM

PV des particuliers (valeurs mobilières, immeubles)

Focus : régime du LMP / LMNP

L'imposition au titre de l'IR

- Calcul, formalités déclaratives et paiement

- Point d'attention : les principaux crédits d'impôt

L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés

Sociétés relevant de l'IS et sociétés non IS

L'imposition du résultat des sociétés de personnes

L'imposition du résultat des sociétés à l'IS

L'assiette de l'IS

Le régime fiscal du portefeuille-titres : Les ventes de titres

Principes

Quasi-exonération des ventes de titres de participation de plus de 2 ans

Les dividendes perçus

Déclaration, calcul et paiement de l'IS

Points d'attention : Les déficits de la société à l'IS

Les principaux crédits d'impôt

Taxes et contributions diverses

Fiscalité locale

La CET et la taxe foncière

La taxe sur les salaires

Autres taxes et impositions diverses

Droits d'enregistrement

IFI

Taxe d'apprentissage et contribution à la formation professionnelle

TVTS

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.



Modalités de formation :

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : POMO Hôtel – 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée** : 7 heures
- **Horaire** : 9h – 17h30
- **Groupe** : 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs experts-comptables** : 300€ HT / 360€TTC
- **Tarifs Notaires / Avocats** : 340€ HT / 408€TTC
-

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Prenez contact avec nous pour l'adaptation de la formation.

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Centre d'Affaires le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS Tél : 04 56 38 13 22 – Siret 323 374 843 00056
contact@adeca.fr - www.adeca.fr

O.F. enregistré sous le n°82 38 01480 38 auprès de la préfecture A.R.A. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent



Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

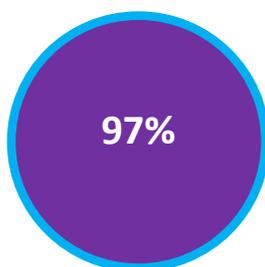
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2024 :

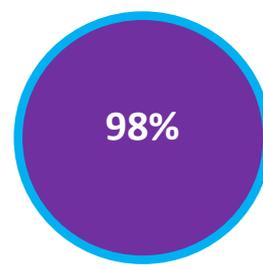
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.